

Forêt Domaniale de l'Estérel



Bienvenue en forêt domaniale de l'Estérel

L'histoire de l'Estérel débute il y a 250 000 ans lors d'une intense activité volcanique. L'éruption produit des quantités de roches dont la plus connue, la rhyolite, donne au site une belle couleur rouge.

Située au cœur du massif de l'Estérel, la forêt domaniale s'étend sur 6 017 ha. Elle est riche d'une biodiversité particulière protégée au niveau européen (Natura 2000) et accueille en son sein une réserve biologique intégrale (R.B.I.). C'est un lieu de gestion conservatoire créé dans le but de constituer une zone d'observation de l'évolution naturelle des écosystèmes forestiers. L'intervention de l'homme y est minimale.

Depuis 1996, ce massif exceptionnel est classé au titre des paysages. Le contraste saisissant entre le pourpre éclatant des roches, le vert sombre de la forêt et le bleu lumineux de la Méditerranée fait de l'Estérel un site magique et unique en France.

Nous vous invitons à respecter cet espace sensible en suivant les recommandations portées sur ce panneau.

Merci et bonne journée.



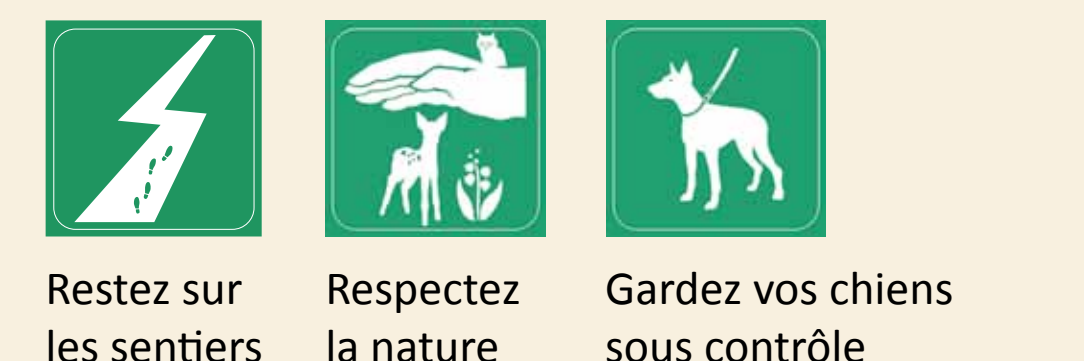
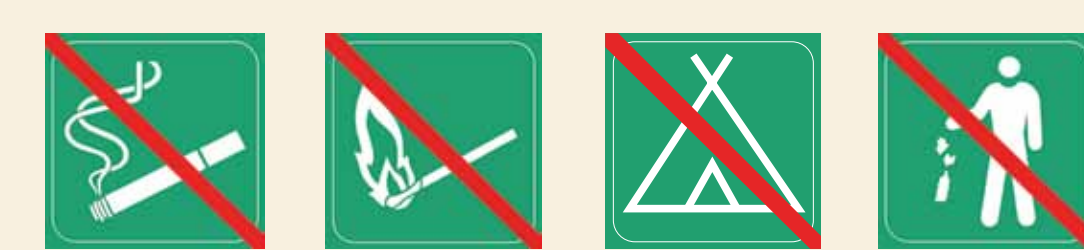
L'accès au massif est réglementé en période de danger de feux de forêts.

Pour votre sécurité, veuillez vous informer du risque incendie du jour. Un arrêté préfectoral réglemente l'accès aux massifs. Informations sur le site de la préfecture du Var :

www.var.gouv.fr
ou au 04.89.96.43.43

Le massif est fermé toute l'année, entre 21h00 et 06h00 du matin.

Ensemble, protégeons la forêt ...




Légende de la carte :

- Limite de la forêt domaniale
- Limite de la réserve biologique intégrale
- Route forestière ouverte à la circulation publique
- Route forestière fermée en période de risque incendie
- Cratodis : Accès à la forêt domaniale
- Itinéraires pédestres balisés**
 - Grande boucle (balisage jaune)
 - Petite boucle (balisage bleu)
 - GR (balisage rouge et blanc)
- Itinéraires pédestres non balisés**
 - Itinéraire autorisé
 - Itinéraire tout public
 - Itinéraires V.T.T. et équestres
 - Itinéraire autorisé (non balisé)
- Parking (non gardé)**
- Gare ferroviaire**
- Maison forestière**
- Départ de balade et point d'information**
- Point d'information**
- Adapté aux personnes à mobilité réduite**
- Aire de pique-nique**

- Paysage**
 - Eboulis
 - Bois
 - Broussaille
 - Rocher
 - Courbes de niveau équidistantes de 50 m
 - Zone bâtie
 - Sable
 - Hydrographie



Echelle 1 : 13 000
1 cm sur la carte représente 130 m
0 150 300 450 600 750 900 m



Vous êtes ici

CORNICHE D'OR